

## JOURNAL

DE

## FRANCFORT

AVEC PRIVILÈGE DE SA MAJESTÉ IMPÉRIALE.

DU DIMANCHE, 3 DECEMBRE 1797.

*Suite de Londres, du 21 Novembre.*

Samedi matin, un fort détachement du régiment allemand de Walflein, est parti de Newport pour Cowes, où il doit s'embarquer pour les Indes-Occidentales, où est le reste de ce corps.

Il n'y a plus à l'isle de Wight d'autre régiment étranger que celui d'Hompelch; c'est le général Vyte qui est commandant en chef des troupes qui sont dans cette isle.

Les papiers de New-York du mois dernier, rapportent que les anglais ont débarqué sur la côte opposée à la Trinité, et que les habitans de la côte de l'Ouest de l'embouchure du golphe du Parai, jusqu'à la rivière Orénoque, se sont soumis au gouvernement anglais.

On a reçu hier après-midi, au café de Lloyd, la nouvelle du retour de la flotte des Indes-Occidentales.— Celle de Lisbonne est entrée à Portsmouth, sous le convoi de l'*Egmont* et du *Diadème*.

Différens détachemens d'artillerie ont reçu ordre de s'embarquer pour l'Irlande.

*Chambre des Communes. — Séance du 17.*

M. Bragge fait un rapport du comité secret sur la suspension de paiement en espèces des billets de la Banque. Suivant ce rapport, les dettes exigibles de la Banque montent à 17,578,961 l. st. Ses fonds, outre les onze millions dus par le gouvernement, sont de 21,418,461 l. st. : ainsi la balance est en faveur de la Banque de 3,839,500 l. On voit encore que les avances faites au gouvernement sont réduites à 4,500,000 l. ; que le cours du change avec Hambourg est très favorable ; que la Banque a en caisse cinq fois plus d'espèces qu'elle n'en avoit en Février dernier ; que les

banquiers et autres que le parlement avoit autorisés à tirer en espèces les trois quarts des sommes qu'ils avoient déposées, n'en avoient tiré qu'un sixième. D'un autre côté, les Directeurs de la Banque ont déclaré que leurs affaires les mettroient en état de faire tous leurs paiemens en espèces. Malgré cette situation avantageuse de la Banque, le comité est d'avis de continuer la suspension des paiemens. Les motifs de cette opinion sont la continuation de la guerre ; les projets avoués de l'ennemi ; celui sur-tout d'ébranler le crédit de ce pays ; l'état de l'Irlande, etc.

M. Pitt demande que ce rapport soit imprimé, afin que la situation de la banque soit bien connue. Cependant il ne croit pas devoir attendre plus longtems pour obtenir la permission de présenter un bill à l'effet de continuer les restrictions sur les payemens en espèces. Il est persuadé que les motifs de l'opinion du comité auront frappé également tous les membres. Il déclare être d'avis que tant que la querelle dans laquelle l'Angleterre se trouve engagée durera, il sera nécessaire de continuer ces mêmes restrictions. Il avertit en même tems qu'il proposera quelques changemens à faire au premier bill, en conservant cependant toujours au parlement le droit d'étendre, de modifier, de diminuer ces restrictions, et même de les annuler tout-à-fait, selon que les circonstances le suggéreront à la sagesse. Il ne peut que désirer, ainsi que toute la Chambre, que la Banque puisse reprendre les paiemens le plutôt possible. Si la prudence ne le permet pas dès à-présent, on a du moins la consolation d'être convaincu par l'expérience, que cette mesure, commandée par la nécessité, n'a donné lieu à aucune des conséquences, à aucun des inconvéniens qu'on avoit prédits. Loin

que la Banque et son crédit aient été ruinés, il est prouvé que leur situation s'est depuis améliorée. Il observe ensuite que, selon les dispositions de la loi actuelle, la banque ne peut faire aucune avance sur les droits de la drèche et des terres. Il croit que la diminution existante des avances faites au gouvernement, doit engager à lever la prohibition dont il vient de parler. Il conclut en demandant la permission de présenter un bill. — Accordé sans contradiction.

*Suite de Paris, du 25 Novembre.*

Il paroît que l'esprit public n'est pas encore à la hauteur où le gouvernement vouloit l'élever après la journée du 18 Fructidor. La République est consolidée au dehors, mais elle a plus de peine à prendre une assiette au dedans; et elle ne sera sans doute bien affermie, que lorsque l'opinion et les vœux de l'universalité des François seront parfaitement à l'unisson avec le système actuel et toutes ses émanations. Pour parvenir à ce but, le Directoire ne néglige aucune mesure, soit de rigueur, soit de persuasion. Le ministre de l'intérieur ne cesse d'envoyer des instructions aux autorités constituées sur les moyens de donner à l'esprit public la direction nécessaire. Il se plaint vivement de la désuétude dans laquelle on laisse tomber les institutions républicaines, telles que le nouveau calendrier, les fêtes nationales etc. Mais ce qui a principalement excité l'attention du gouvernement, c'est l'indulgence que les tribunaux montrent envers les prévenus d'émigration ou autres suspects de ce genre; malgré la rigueur des loix accumulées à ce sujet, presque tous ceux qui avoient été traduits en justice, ont été remis en liberté. Aussi le Directoire a-t-il cru d'une nécessité indispensable de refondre ces tribunaux, et dans cette vue il a sollicité la loi qui ordonne qu'il sera fait de nouvelles listes de jurés dans tous les départemens dont les élections ont été annulées.

C'est sans doute cet état des choses dans les départemens, qui a donné lieu au bruit que le Directoire vouloit ajourner les élections. L'on ne croit pas qu'il emploie cette mesure extrême; mais il paroît qu'il recourra à quelque terme moyen pour rendre ces élections aussi républicaines qu'il sera possible. La réunion de députés du pavillon de Flore, a, dit-on, proposé de fixer la tenue des assemblées électorales dans la commune de chaque département qui a constamment montré le plus de patriotisme.... Une chose remarquable, c'est que les journaux modérés (ci-devant *Chouans*) se montrent assez portés pour un ajournement

illimité des élections; ils paroissent craindre que, d'après le mode qui pourra être adopté, les jacobins et autres patriotes exagérés n'obtiennent une prépondérance absolue dans les assemblées primaires, et que le corps législatif ne soit complété de ces hommes sanguinaires et ultra-révolutionnaires. Voici comment s'exprime à ce sujet la ci-devant *Quotidienne*: Ne soyons pas si prompts à nous effrayer. Mieux vaudroit encore ajourner les élections, que de porter la terreur dans les assemblées du peuple. De tous les systèmes, celui-là est le plus dangereux: il nous remettrait avant six mois sous le sceptre des coupe-jarrets, car ils n'ont pas perdu l'espoir d'affouvir leurs cruels vengeances. Ils maudiront le pouvoir, tant qu'il ne sera pas dans leurs mains. Modérés, fédéralistes, thermidoriens, fructidoriens, vous ne leur convenez pas, vous avez trop fêché de larmes ou trop égargné le sang. Laissez-les ourdir leurs trames, et bientôt elles vous envelopperont; vos services les plus éclatans seront comptés pour rien; ils frapperont Buona-parte lui-même, ils le blasphément déjà.

La même feuille dit dans un autre Numéro: Il règne un mécontentement sourd parmi les *bonnets rouges*. Ils s'étoient imaginé que le gouvernement n'avoit fait le 18 Fructidor que pour eux, et que ce coup de vigueur devoit nécessairement amener les comités, les tribunaux, les commissions révolutionnaires et autres menus droits du bon tems. Toutes ces espérances se sont évanouies comme un songe. Le gouvernement veut fortement la constitution de l'an 3; et les héritiers présomptifs de la terreur, ne demandent que troubles et agitations. La fermeture du cercle constitutionnel les a un peu étourdis, ils vouloient en faire un quartier-général. Les enfans de Madame de Stael, avoient déjà capitulé devant la grosse artillerie des braves de 93, et les idées libérales avoient parlé devant le bonheur commun de Babeuf et compagnie. On ne s'entendoit déjà plus sur les principaux dogmes des différens partis; des étrangers disputoient de patriotisme et d'énergie, avec ceux qui avoient fait toutes les campagnes de la révolution; on alloit bientôt demander aux associés ou aux candidats, le fameux *quas tu fuis pour être pendu en cas de contre-révolution*....

Le journal des *Hommes Libres* s'efforce de détruire les assertions de ses adversaires, ainsi que les bruits qu'ils répandent de l'existence d'une grande conspiration terroriste. Quel peut être, dit-il, le bruit de ces ridicules romans dont on tourmente depuis quelques jours l'opinion publique? Pourquoi les dangers du Royalisme sont-ils disparus aux yeux de tous ces grands hommes de la réaction, de tous ces apologistes de l'humanité, écrivains, députés, jour-

nalistes, dames honnêtes, commis épurés &c. Pourquoi tous ces excellens observateurs ne voient-ils plus que des terroristes conspirans contre le gouvernement, & le gouvernement prêt à les fapper encore une fois? Pourquoi nos périodistes, les plus amis de la constitution, à ce qu'ils disent, se plaisent-ils à menacer ces terroristes du contrecoup de leur Buonaparte? Pourquoi ces bruits de défordres, ces signaux de vengeance & de carnage sont-ils répétés jusques au fond des départemens, précisément dans le moment même qu'on les colporte avec le plus de faveur dans Paris? Certes, la réunion de toutes ces circonstances accumulées ne peut laisser de doutes sur l'activité & la hardiesse avec laquelle la bande contre-révolutionnaire a repris ses plans & ses complots. Ils créent à plaisir des conspirations tramées par des républicains, pour que le gouvernement perde de vue les leurs; ils font tenir à Buonaparte les discours d'un Cromwel, pour faire désespérer de la liberté publique, pour anéantir les espérances & le courage des républicains, pour tâter si le Directoire seroit accessible à leurs calomnies, pour donner peut-être dans les départemens, vu la coïncidence de ces nouvelles, le signal de la reprise & l'opinion de l'impunité des assassinats...

Les brigandages dans l'intérieur augmentent à un point effrayant. On compte quinze courriers arrêtés dans huit jours; et ce qui prouve un vaste plan et des intelligences fatales, c'est que les brigands ont spécifié à la plupart de ces courriers la somme numérique dont ils étoient chargés par le gouvernement. — Avant-hier au soir, une troupe de voleurs à cheval a attaqué les trois voitures de Fontainebleau près de Villejuif, à 2 lieues de Paris; tous les voyageurs ont été pillés. Après cette expédition, les voleurs ont pris tranquillement la route de Choisy et y ont partagé leurs dépouilles. Le même jour, 30 hommes à cheval arrêtoient et dévalisoient tous les voyageurs sur la route de Paris à Rouen. Autre fait: Hier, sur les six heures du soir, un des garçons au bureau du ministre des relations extérieures, chargé de porter officiellement une lettre à Chaillot, a été assassiné à son retour par quatre hommes qui lui ont volé son argent et la montre..... Si cela continue, dit une de nos feuilles, celui qui recevra une lettre de Pont-Chartrain (sept lieues de Paris) la fera voir à tout son quartier, comme si elle venoit de Pekin.

On parle toujours d'une division dans le Directoire. Merlin a eu, dit-on, dernièrement une scène très-vive avec Barras.

Nos armateurs se mêlent aussi d'intercepter des lettres d'émigrés, dit le Rédacteur; on en a saisi une que M. Grammont écrivoit de Lisbonne à M. Brunet, négociant à Norfolk en Virginie, pour remettre à Mrs. Mauriac & Calbiac, à Norfolk. — Le journal semi-officiel rapporte ensuite des fragmens de cette lettre, qui roule sur les idées & les espérances qu'avoient les émigrés avant le 18 Fructidor.

Le comte d'Antraigues a publié, il y a quelque tems (le 29 Août), une déclaration au sujet de son arrestation à Vienne, & de son évasion de Milan. Cette pièce (dont on a déjà en connoissance en Allemagne) se trouve aujourd'hui dans plusieurs de nos journaux, & même dans la

Gazette Nationale. Le comte d'Antraigues y annonce qu'il fera paroître un mémoire détaillé sur tout ce qui s'est passé durant sa captivité.

Suite de Gènes, du 18 Novembre.

Voici encore quelques passages de la lettre écrite par le général Buonaparte à notre gouvernement provisoire.

„Pourquoi le peuple ligurien est-il déjà si changé? A ces premiers élans de fraternité & d'enthousiasme ont succédé la crainte & la terreur; les prêtres étoient, les premiers, ralliés autour de l'arbre de la liberté; mais des hommes payés par vos ennemis, ont profité des écarts, même des crimes de quelques prêtres, pour écrire contre la religion, & les prêtres se sont éloignés. Une partie de la noblesse a été la première à donner l'exemple au peuple & à proclamer les droits de l'homme; l'on a profité des écarts, des préjugés ou de la tyrannie passée de quelques nobles; l'on a proscrit en masse, & le nombre de vos ennemis s'est accru. Après avoir ainsi fait planer les soupçons sur une partie des citoyens, & les avoir armés les uns contre les autres, on a fait plus, on a divisé les villes entre les villes..... Quand dans un Etat (surtout dans un petit), l'on s'accoutume à condamner sans entendre, à applaudir d'autant plus à un discours qu'il est plus furieux, quand on appelle vertus l'exagération & la fureur, & crime la modération, cet Etat est près de sa ruine..... Si la modération est un défaut, & un défaut très-dangereux pour les Républiques, c'est d'en mettre dans l'exécution des loix sages; si les loix sont injustes, furibondes, l'homme de bien devient alors l'exécuteur modéré; c'est le soldat qui est plus sage que le général; cet état-là est perdu. Dans un moment où vous allez vous constituer en un gouvernement stable, ralliez-vous; faites trêve à vos méhances, oubliez les raisons que vous croiriez avoir pour vous déshonorer, & tous d'accord, organisez votre gouvernement. J'avois toujours désiré pouvoir aller à Gènes & vous dire moi-même ce que je ne puis ici que vous écrire; c'est dans tous les lieux où mon devoir & le service de ma patrie m'appelleront, je regarderai comme un des momens les plus précieux, celui où je pourrai être utile à votre République, & comme ma plus grande satisfaction, d'apprendre que vous vivez heureux, unis, & que vous pouvez, dans tous les événemens, être, par votre alliance, utiles à la grande nation à qui vous devez la liberté & un accroissement de population de près de cent mille ames.

Buonaparte avoit écrit, quelque tems auparavant une lettre à l'archevêque de Gènes dans laquelle il lui disoit: „Combien la religion est respectable, quand elle a des serviteurs comme vous! Vous êtes un véritable apôtre, un apôtre évangélique; vous obtenez l'estime de vos ennemis mêmes. D'où vient que les prêtres de votre diocèse sont animés d'un autre esprit? Jésus-Christ cherchoit à agir par la conviction, et il aimoit mieux mourir que d'employer la violence pour faire adopter sa doctrine. Les mauvais prêtres prêchent la révolution et l'effusion du sang; comme Judas, ils vendent le pauvre peuple. J'espère être dans peu à Gènes; ce sera pour moi un grand plaisir de

vous entretenir. Un évêque, comme Fénelon, comme l'archevêque de Milan, de Ravenne et de Gènes, donne à la religion de nouveaux attraits. Il ne se borne pas à prêcher la vertu, il la pratique. Un bon évêque est le premier présent que le ciel puisse faire à une ville et à un pays.....

*De Neufchatel, le 26 Novembre.*

Camille Jourdan s'est arrêté quelque tems dans cette ville sous un nom supposé. Il a pris ensuite la route de Hambourg. Outre la déclaration de ce député, il a paru une pièce beaucoup plus étendue sur les événemens qui ont amené le 18 Fructidor. Elle a pour titre: *Appel à la nation française*. Lemercier, autre député condamné à la déportation, en est l'auteur.

*De Cologne, le 28 Novembre.*

Avant hier dans l'après-midi, nous éprouvâmes de nouvelles allarmes; tout à coup la générale battit, et le militaire prit les armes. Suivant ce qu'on apprend, le commandant de la place, Olivier, avoit eu vent que le reste des troupes de la garnison partageoit les dispositions séditieuses des grenadiers, et qu'elles le proposoient même de délivrer par la force les prisonniers. Pour empêcher les suites d'une fermentation aussi dangereuse, le général usa de prudence: les troupes, après avoir été rassemblées dans leurs quartiers respectifs, furent conduites par leurs officiers sur trois places différentes; là, on leur signifiâ qu'elles devoient sortir à l'instant de la ville. Cet ordre fit d'abord murmurer les soldats; mais comme ils se trouvoient divisés, et que des détachemens de hussards et de dragons étoient prêts à les charger, s'ils eussent refusé d'obéir, ils furent obligés de se soumettre. La troupe réunie sur le marché neuf le montra la plus récalcitrante; elle jeta les armes avec fureur, et demanda à grands cris l'élargissement des prisonniers. La cavalerie dut faire des démonstrations sérieuses pour la faire marcher. Vers

le soir, les trois divisions sortirent par les portes de Neuf, d'Aix la Chapelle et de Bonn. A minuit, il arriva déjà de nouvelles troupes, qui ont encore été aujourd'hui suivies par d'autres. L'on assure que de pareils mouvemens ont éclaté parmi le militaire françois dans beaucoup d'autres endroits, et qu'ils ont eu la même cause: le défaut de paiement de la solde. — Il n'a encore été rien décidé sur les prisonniers. L'on attend les ordres du général Lefebvre, à qui il a été fait un rapport à ce sujet.

La commission intermédiaire de Bonn vient de rendre un arrêté, dans lequel elle déclare que toute création d'hypothèques, engagement, vente ou alienation des biens ecclésiastiques, déjà contractés, ou encore à contracter par les bénéficiers ou corporations ecclésiastiques, depuis l'entrée des armées françoises dans les pays conquis, sont déclarées nulles & comme non avenues, à moins qu'elles n'aient été précédées d'une autorité légale des autorités françoises. Cet arrêté est principalement motivé sur ce que, depuis la conclusion de la paix avec l'Autriche, plusieurs bénéficiers & corporations ecclésiastiques ont cru pouvoir créer des hypothèques, vendre & aliéner les biens de leurs bénéficiers, chapitres & monastères.

*De Rastatt, le 30 Novembre.*

Il ne manque plus qu'un très petit nombre de députés des états de l'Empire. M. le comte d'Erbach, ministre de S. A. R. l'Electeur de Cologne, est arrivé ce soir. M. le comte de Metternich est toujours attendu.

Aujourd'hui, M. M. les ministres Impériaux et le général d'artillerie comte de Latour ont dîné chez le général en chef Buonaparte. L'échange des ratifications du traité de paix signé à Campo-Formido, doit s'être fait ce matin entre M. le comte de Cobenzel et le général Buonaparte. — Le général Murat part ce soir pour Paris; le général Berthier doit le suivre.

L'on a remarqué que le général Buonaparte occupe le même appartement qu'occupoit le maréchal de Villars au congrès de 1714, et que M. le comte de Metternich occupera celui du Prince Eugène.

\*\*\* Le Sieur Carnelli, chirurgien dentiste, qui pendant 25 ans a exercé son art en France, y étant pensionné par le prince de Marsan & les Etats de Provence, agrégé à différens collèges de chirurgie, à l'université Royale de chirurgie à Turin, approuvé par l'université de médecine de Pavia & par la faculté Impériale de médecine à Vienne, connu par les gens de Paris, par divers ouvrages qu'il a publiés, est l'inventeur de l'Elixir Balsamique, dissolvant & antiscorbutique, déjà connu dans presque toute l'Europe, dont l'effet certain est de conserver les dents, de les raffermir, d'en prévenir la carie & d'en soulager les douleurs, d'empêcher le gonflement des gencives, d'en écarter le scorbut, guérir les ulcères, dissiper les fluxions & de rendre l'haleine douce.

Ledit Sieur Carnelli a établi son domicile actuel à Vienne en Autriche, sur le Kohlmarkt, vis-à-vis du Caffé Milan, dans la maison de M. le baron de Brandau, No. 1216.

Il tient aussi un traité imprimé sur les maladies des dents & la manière de les conserver, l'offrant gratis à chacun qui voudra se donner la peine de le chercher chez lui.

La bouteille de son Elixir se vend à 1 florin 20 kr.